

# THIERS & LIVRADOIS-FOREZ

L'INTERVIEW DE LA SEMAINE

## La sève de bouleau, c'est du travail

L'Olmetoise Séverine Malhière récolte de manière professionnelle la sève de bouleau dans la vallée de la Faye. Et le mois de mars est la pleine période.

Productrice de plantes médicinales, Séverine Malhière passe toutefois le plus clair de son mois de mars au pied de ses bouleaux, pour en récolter un nectar précieux, aux vertus connues, à emmagasiner lors de cures. Rencontre.

**Récolter la sève de bouleau se fait sur une période exclusive ?**

Oui, c'est toujours au mois de mars, et en général on regardait la première lune, mais ce n'est plus trop vrai. La récolte se fait sur trois semaines, chaque jour. La première semaine, la sève est très limpide, et devient de plus en plus troublee, presque laiteuse et pétillante, et là, on sait que c'est la fin.

**La sève de bouleau, qu'est-ce que c'est finalement ?**

Avec ses racines, l'arbre prend l'eau dans le sol et tous les minéraux et nutriments qui vont avec pour l'aider à grandir. Probiotiques.



La cure de sève de bouleau dure trois semaines au mois de mars. Si on en trouve dans le commerce toute l'année, c'est qu'elle a été pasteurisée.

Plus la récolte avance, plus la sève se charge de ces oligo-éléments, c'est pour ça qu'il est intéressant de faire une cure sur trois semaines. L'eau travaille sur

la flore intestinale et favorise l'élimination des toxines. C'est très important de la garder au frigo. Pour faire la cure, il faut en consommer un litre par semaine, soit un

verre à jeun tous les matins.

**Quel est l'impact sur l'arbre ?**

Aucun, car c'est lui qui décide de donner ce qu'il peut, ce dont il n'a pas besoin, ce qui est de l'ordre

du surplus. S'il en a besoin, il n'en donne pas.

**Et ça arrive ?**

Cette année oui, avec beaucoup d'arbres. J'en ai presque la moitié qui est concernée. Avant, c'était beaucoup moins. C'est dû aux sécheresses cumulées depuis des années.

**S'il y en a moins, se vendra-t-elle plus chère ?**

Non, car je fais partie d'une coopérative à Riom, qui a le label bioéthique. On prône un commerce équitable, on distribue dans des magasins, et on a fixé un prix il y a quelques années, qui n'a pas beaucoup bougé, malgré l'augmentation de tout. Ce n'est pas un produit de première nécessité non plus, et il ne peut pas être inaccessible car c'est un produit de la nature.

**Combien de litres récoltez-vous en une année ?**

Cela dépend des années. L'an dernier j'ai récolté 3.000 litres, qui ont trouvé preneur jusqu'en Provence. Je récolte la sève le matin, et le lendemain elle peut être à Carpentras par exemple.

**D'où vient votre production ?**

Des terres de mon grand-père, à La Renaudie et Olmet. J'ai quasiment deux cents arbres sur deux sites. Même s'il n'y a pas d'impact sur eux, on essaie de tourner concernant le prélèvement, même si parfois, ceux qu'on perce depuis le début sont ceux qui peuvent donner le plus encore aujourd'hui.

**Comment percez-vous le tronc ?**

On perce à environ 50 à 60 centimètres du sol avec une mèche à bois de 8 mm. Deux centimètres de profondeur suffisent pour récolter et ne pas attaquer le cœur de l'arbre, ça ne servirait à rien. On branche les tuyaux, et le bidon en dessous. À la fin, je coupe des branches de noisetiers, avec le bon diamètre, pour en faire des chevilles que je mets à la place du trou, afin d'aider l'arbre à cicatriser.

**Comment sont sélectionnés les bouleaux ?**

Il faut qu'ils aient au moins une quinzaine d'années, et un tronc d'une certaine circonférence. C'est un peu à vue d'œil.

PROPOS RECUEILLIS PAR ALEXANDRE CHAZEAU

### FAITS DIVERS

**Un cyclomotoriste hélicoptéré après une collision à Saint-Rémy-sur-Durolle**

Alors qu'il circulait sur son deux-roues motorisé, un cyclomotoriste âgé de 16 ans et un véhicule sont entrés en collision, près du plan d'eau de Saint-Rémy-sur-Durolle, dimanche 12 mars. D'abord pris en charge par les secours sur place, le motard a été évacué par l'hélicoptère du Samu 63, vers le CHU de Clermont-Ferrand pour une suspicion de fracture au niveau des membres inférieurs. Le conducteur du véhicule, choqué, n'a pas été blessé.

**Soixante infractions relevées dans l'arrondissement de Thiers**

Sur les trois derniers week-ends, du vendredi midi au lundi matin, les forces de l'ordre ont mené des opérations de contrôle renforcées, particulièrement sur les routes départementales fréquentées dans un triangle entre Lezoux, Peschadoires et Maringues, suite à plusieurs accidents de la circulation mortels sur l'arrondissement thiernois. Soixante infractions ont été relevées. Parmi celles-ci, plusieurs excès de vitesse importants ont été constatés et verbalisés : un jeune conducteur, disposant d'un permis probatoire, contrôlé à 119 km/h au lieu de 70 ; sept autres excès de vitesse entre 20 et 49 km/h au-dessus de la limite autorisée ; un conducteur circulant à plus de 50 km/h au-delà de la vitesse admise. Les gendarmes ont également appréhendé un automobiliste qui conduisait malgré une annulation de son permis et sous l'emprise de stupéfiants.

**Un semi-remorque dans le fossé**

Lundi 13 mars vers 10 heures, un semi-remorque s'est couché sur la RD224 entre Peschadoires et Maringues. Cette sortie de route a nécessité la mise en place d'une déviation, le temps de remorquer le poids lourd, durant deux heures. Le conducteur n'a pas été blessé dans l'accident.

**La conductrice fait des tonneaux à Paslières**

En début d'après-midi, samedi 11 mars, une jeune femme âgée de 19 ans a perdu le contrôle de son véhicule alors qu'elle circulait sur la RD 906, avant l'entrée dans le bourg de Paslières. Sa voiture a fait plusieurs tonneaux et a fini sa course dans un pré. La conductrice a été transportée au centre hospitalier de Thiers pour des examens de contrôle.

### SANTÉ

## Les urgences d'Ambert menacées

**Comme en novembre 2021, le service des urgences de l'hôpital d'Ambert est menacé de fermeture, au moins partielle, avec la mise en application de la loi Rist, prévue le 3 avril.**

Bis repetita à Ambert. Avec la mise en application de la loi Rist à partir du 3 avril, le service des urgences à Ambert est de nouveau sous la menace d'une fermeture, au moins partielle. En novembre 2021, l'accueil physique aux urgences, au sein de l'hôpital, avait été fermé durant trois semaines alors que le Smur avait été maintenu. C'était avant que le gouvernement ne fasse machine arrière et reporte cette loi face à la colère des élus et des habitants sur le terrain, partout dans le pays.

**« Une organisation dégradée » en avril**

Pour rappel, l'article 33 de cette loi prévoit de plafonner les rémunérations des médecins intérimaires à 1.170 € bruts pour 24 heures de garde. Or, l'hôpital d'Ambert, comme beaucoup en France, ne peut pas tourner sans ces médecins salariés, qui refusent de se déplacer et travailler



Plusieurs manifestations avaient eu lieu durant les trois semaines de fermeture, en novembre 2021.

pour ce tarif. Avant l'échéance, dans trois semaines, Julien Cestre, le directeur des centres hospitaliers de Thiers et d'Ambert, affirme que la direction « fait tout ce qu'elle peut pour maintenir l'activité et assurer le service ». Ce sont majoritairement des médecins intérimaires qui assurent la permanence sur les deux lignes des urgences, à savoir le Smur et le service d'accueil à l'hôpital. « En lien avec le GHT [groupe-ment hospitalier de territoire, ndr] et le CHU de

Clermont, on travaille sur une organisation, qui sera certainement dégradée sur le mois d'avril », admet le directeur. Pour autant, Julien Cestre assure qu'il n'y a « aucune volonté de l'ARS pour en profiter pour fermer les urgences sur le long terme. On espère que ce mode dégradé durera le moins longtemps possible. »

Quel scénario est donc envisagé à partir d'avril ? Si le directeur de l'hôpital indique que « tout n'est pas défini, on discute encore avec certains intérimaires régu-

liers », le maire d'Ambert, Guy Gorbinet, évoque l'hypothèse d'une « fermeture du service des urgences à l'hôpital la nuit, avec le maintien du Smur 24h/24 ». « On est dans l'incertitude, partout en France, c'est la panique ! Je pense aux pompiers, aux ambulanciers, qui pourraient avoir encore plus de travail... Le nombre d'intérimaires est tellement important qu'ils peuvent bloquer le système s'ils le veulent », ajoute le premier magistrat, craignant « qu'on mette en danger la santé de nos concitoyens ».

Face à cette menace d'une nouvelle fermeture des urgences, la mobilisation est déjà lancée sur le terrain « pour prendre les devants ». Une manifestation a réuni environ 200 personnes, lundi 13 mars, devant l'hôpital ambertois. Et une réunion avec les élus du territoire et le député est prévue, vendredi 17 mars, à Champétières « pour déterminer une action collective ».

FANNY GUINÉ

**Et le centre hospitalier de Thiers ?**

Le centre hospitalier de Thiers « est suffisamment solide » pour ne pas être touché par la mise en application de cette loi, d'après Julien Cestre.